Règlement Sportif 2025/2026

Ligue des Hauts de France

Préambule

Le règlement sportif de la ligue des **Hauts de France** présente l'organisation des compétitions régionales dont elle a la responsabilité, par délégation de la FFR. Le présent règlement, validé par le Comité Directeur de la ligue Hauts de France le 18/07/2025 et par le bureau stratégique de la FFR le 27/08/2025, conformément à l'article 320-4 des règlements généraux de la FFR.

Le règlement sportif de la ligue des **Hauts de France** s'appuie sur les règlements généraux de la FFR pour tous les cas non traités dans le présent règlement. Le Comité Directeur de la ligue des **Hauts de France** est compétent pour toute prise de décision qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt du rugby au sein de la ligue des **Hauts de France**.

Le règlement sportif a été rédigé comme suit :

- Une première partie détaille le cadre règlementaire avec les articles importants des Règlements Généraux de la FFR, le tableau d'accession en Fédérale 3, le tableau des qualifiés en championnats de France ainsi que les dispositifs spécifiques mis en place par la Ligue Régionale. En résumé, il s'agit du socle commun à chaque Ligue Régionale.
- En deuxième partie, le calendrier général de la saison 2025/2026 pour la Ligue **Hauts de France**
- En troisième et dernière partie, les livrets de compétitions qui détaillent les formats, les calendriers, les phases finales ainsi que les affectations 2025/2026 pour chaque niveau de compétition.

Contacts et organisation de la ligue des Hauts de France

Fonction	NOM, Prénom	Mail	Tel.
Compétitions Masculines	DUBAR, Bertrand	*2007g@ffr.fr*	07-86-89-14-05
Compétitions jeunes	DUBAR, Bertrand		07-86-89-14-05
Compétitions féminines	DIERS, Mélissa		06-28-90-07-17
Secrétariat administratif des Compétitions			03-20-19-02-60

Horaires d'ouverture du standard compétitions de la Ligue des Hauts de France :

- Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mardi : de 14h00 à 17h00
- Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi : de 14h00 à 17h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Table des matières

Préambule 1
I) Cadre règlementaire 3
1) Rappel règlementaire : l'organisation générale des compétitions 3
2) Règlement financier des compétitions officielles 4
3) Tableaux d'accession en Fédérale 3 4
4) Tableaux des qualifiés en Championnats de France 5
5) Dispositions spécifiques mises en place par la ligue 5
II) Livret des compétitions 9
A. Régionale 1 9
1) Principes généraux 9
2) Listes des équipes participantes 9
3) Format de la compétition 9
B. Réserves Régionale 1 11
1) Principes généraux 11
2) Listes des équipes participantes 11
3) Format de la compétition 11
C. Régionale 2 13
1) Principes généraux 13
2) Listes des équipes participantes 13
3) Format de la compétition 13
D. Réserves Régionale 2 15
1) Principes généraux 15
2) Listes des équipes participantes 15
3) Format de la compétition 15
E. Promotion de Régionale 2 16
1) Principes généraux 16
2) Listes des équipes participantes 17
3) Format de la compétition 17
F. Régionale 3 19
1) Principes généraux 19
2) Listes des équipes participantes 19
3) Format de la compétition 19
G. Réserves de Régionale 3 20
1) Principes généraux 20
2) Listes des équipes participantes 20
3) Format de la compétition 20
Annexes 22

I) Cadre règlementaire

1) Rappel règlementaire : l'organisation générale des compétitions

a. *Article 320-1 : Le principe d'invitation*

L'organisation des épreuves de rugby est basée sur le principe d'invitation d'équipes d'associations affiliées à la F.F.R. Ce principe d'invitation relève de la compétence de la F.F.R. puis, par délégation, de la L.N.R. pour les groupements professionnels et des organismes régionaux de la F.F.R.

Le Comité Directeur de la F.F.R. a la faculté de ne pas inviter aux compétitions officielles et challenges autorisés, les associations dont les équipes :

- Ont été interdites de compétition ;
- Ont refusé d'accepter les Statuts et Règlements de la F.F.R. ou de ses organismes régionaux ;
- Ont porté atteintes aux règles éthiques et déontologiques du rugby français, et/ou à la morale sportive ;
- Ont contrevenu aux dispositions concernant l'assistance et le contrôle de la gestion des associations ;
- Ont contrevenu gravement aux règles de sécurité ;
- Ne se sont pas acquittées des sommes dues auprès de la Trésorerie Fédérale et/ou Régionale.

Au cours de la saison sportive, la F.F.R. organise, sur invitation, des compétitions réparties en sept catégories :

Catégorie A – B – C'– E : Ces catégories ne concernent pas les compétitions Régionales. Se référer aux Règlements Généraux de la FFR.

Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R. (notamment : poussée en mêlée sur 1,50 mètre avec limitation au gain du ballon) ; sont concernées :

- Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3, Réserves de Régionales (phase finale du Championnat de France et, selon la réglementation, phase Régionale), Rugby Entreprises, Moins de 19 ans-Régional 1 et 2, Fédérale 2 Féminine, Moins de 16 ans-Régional 1 et 2, Féminines « moins de 18 ans » Interzones à XV, Challenge de la Fédération, Fédérale Féminines « moins de 18 ans » à XV, Féminines « moins de 18 ans » Inter-Comités à XV.

Catégorie D : Compétitions de jeu à X

- Réserves de Régionales (phase régionale), Moins de 19 ans-Régional 3, Moins de 16 ans-Régional 3, Féminines Régionales à X, Féminines Régionales à X-Equipes Réserves, Féminines Régionales « moins de 18 ans » à X, Féminines « moins de 15 ans ».

L'acceptation de l'invitation comportera, pour toute association affiliée à la F.F.R., l'engagement formel de se conformer en tous points aux Statuts et Règlements de la F.F.R. et de ses organismes régionaux.

Tout manquement à cet engagement pourra être suivi de la mise hors compétition de l'équipe et de la radiation du ou des dirigeants reconnus responsables. L'association fautive pourra en outre, quel que soit son classement, être rayée de la liste des associations à inviter pour la ou les saisons suivantes.

b. *Article 330-1 : Organisation par épreuves*

Les phases qualificatives des Championnats de France de Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3 (promotions et réserves y compris) sont laissées à l'initiative des organismes régionaux sous réserve d'appliquer les conditions suivantes :

Les compétitions de Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3 sont organisées à l'initiative de chaque organisme régional à partir du classement général de ses associations établi à l'issue de la saison précédente. Toutefois, ces compétitions doivent être organisées de telle manière qu'elles aboutissent obligatoirement à une phase régionale ou à une ultime et dernière phase régionale qualifiant

spécifiquement et en propre pour chacun des Championnats de France et Challenges de France ouverts à ces catégories (Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3).

Cette règle s'appliquera quel que soit le nombre d'associations appelées à disputer chacune des épreuves qualificatives. La phase finale Régionale devra à cet effet prévoir la répartition la plus équitable possible entre chaque compétition du nombre d'associations postulant aux diverses qualifications Fédérales.

c. Article 331 : Les Formes de compétitions Régionales

Critères de répartition des séries Régionales : chaque Ligue doit considérer le nombre total d'équipes engagées au sein de sa Ligue de la Régionale 1 à la Régionale 3 et respecter les règles de répartition suivantes :

- Régionale 1 : 30% maximum du nombre total d'équipes engagées
- Régionale 2 : 35% maximum du nombre total d'équipes engagées
- Régionale 3 : 35% minimum du nombre total d'équipes engagées

2) Règlement financier des compétitions officielles

Le règlement financier des compétitions de la Ligue des Hauts de France est régi par l'article 641 des règlements généraux de la FFR. Les clubs engagés en compétitions officielles sont éligibles à une prime d'engagement commune à tous les clubs engagés dans une même compétition. Le montant de la prime d'engagement est fixé chaque saison par le comité directeur de la FFR et publié par l'avis hebdomadaire n°1152 pour la saison 2024/2025.

3) Tableaux d'accession en Fédérale 3

Le Comité Directeur de la FFR, lors de sa séance du **3 juillet 2025**, a validé le nombre d'accessions par Ligue à l'issue de la saison 2024/2025 :

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE QUALIFIÉS DIRECTS EN FÉDÉRALE 3
AUVERGNE RHÔNE ALPES	5
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2
BRETAGNE	1
CENTRE VAL DE LOIRE	1
GRAND EST	1
HAUTS DE FRANCE	1
ILE DE FRANCE	3
NORMANDIE	1
NOUVELLE AQUITAINE	6
OCCITANIE	6
PAYS DE LA LOIRE	1
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR + CORSE	2
PARCOURS EN PHASE FINALE Championnat de France de Régionale 1	2
TOTAL	32

Par conséquent, les modalités d'accession à la Fédérale 3 seront les suivantes :

L'équipe championne de Régionale 1 **des Hauts de France** accédera à la Fédérale 3 pour la saison 2025-2026, sous réserve de satisfaire aux conditions spécifiques de participation au Championnat de France établis par la **ligue de Hauts de France**

Les équipes 3 ainsi que les équipes ne respectant pas les obligations sportives de la saison en cours ne peuvent accéder à la Fédérale 3.

4) Tableaux des qualifiés en Championnats de France

❖ Nombre de qualifiés en Championnats de France par Ligue Régionale pour la saison 2025/2026

LIGUE	REGIONALE 1	REGIONALE 2	PROMOTION REGIONALE 2	REGIONALE 3	RESERVES REGIONALE 1	RESERVES REGIONALE 2 et 3
AUVERGNE RHÔNE ALPES	10	10	10	10	10	NC
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4	4	4	4	4	NC
BRETAGNE	2	2	2	2	2	NC
CENTRE VAL DE LOIRE	2	2	2	2	2	NC
GRAND EST	2	2	2	2	2	NC
HAUTS DE FRANCE	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**NC**
ILE DE FRANCE	6	6	6	6	6	NC
NORMANDIE	2	2	2	2	2	NC
NOUVELLE AQUITAINE	14	14	14	14	14	NC
OCCITANIE	14	14	14	14	14	NC
PAYS DE LA LOIRE	2	2	2	2	2	NC
PACA + CORSE	4	4	4	4	4	NC

5) Dispositions spécifiques mises en place par la ligue

d. Créneaux des rencontres

Il est fait application de l'article 311 des règlements généraux de la F.F.R. A ce titre, les Ligues Régionales préciseront les horaires de leurs rencontres pour chaque compétition :

- Les rencontres masculines des équipes premières séniors seront programmées :
 - Le dimanche à **15h00** pour les **Régionale 1, 2, et 3**
 - Le dimanche à **13h15** pour les équipes **réserve de Régionale 1**
 - Le dimanche à **13h30** pour les équipes **réserve de Régionales 2**

e. Modifications du calendrier

Il est fait application des articles 312 et 313 des règlements généraux de la F.F.R

f. Conditions de participation des joueurs en phase qualificative

Il est fait application l'article 220 des règlements généraux de la F.F.R

g. Conditions de participations des joueurs en phase finale

Il est fait application de l'article 320-2 des règlements généraux de la F.F.R.

h. Renoncement aux droits acquis

Il est fait application de l'article 323 des règlements généraux de la F.F.R

i. Remplacement d'un club

Il est fait application de l'article 344 des règlements généraux de la F.F.R

Obligations sportives :

NIVEAU DE L'EQUIPE « UNE » SENIOR	EQUIPES OBLIGATOIRES	MESURES APPLIQUEES EN CAS DE NON-RESPECT
Régionale 1	Ecole de Rugby : 20 licenciés(es)au 1er décembre de la saison en cours Séniors : Obligation d'une équipe réserve à XV Moins de 19 ans : 1 équipe à XV ou à XV/XII/X en nom propre ou en rassemblement Moins de 16 ans : 1 équipe à XV ou à XV/XII/X en nom propre ou en rassemblement	En cas d'absence d'EDR ou EDR = 0, non-participation de l'équipe engagée en REGIONALE 1 aux phases finales Régionales Retrait de points à l'équipe « une » sénior : -4 points par équipe manquante -4 points si effectif EDR = 0 -2 points si effectif EDR < 10 -1 point si effectif EDR compris entre 10 et 20
Régionale 2	Ecole de Rugby : 15 licenciés(es)au 1er décembre de la saison en cours Séniors : Obligation d'une équipe réserve à XV, possibilité d'application de la dérogation fédérale : jeu à XV, XII, X Moins de 19 ans : 8 licenciés au 31 décembre de la saison en cours Moins de 16 ans : 8 licenciés au 31 décembre de la saison en cours	En cas d'absence d'EDR ou EDR = 0, non-participation de l'équipe engagée en REGIONALE 2 aux phases finales Régionales Retrait de points à l'équipe « une » sénior : -4 points par obligation non remplie -4 points si effectif EDR = 0 -2 points si effectif EDR < 8 -1 point si effectif EDR compris entre 8 et 15
Promotion Régionale 2	Ecole de Rugby : 15 licenciés(es)au 31 décembre de la saison en cours Moins de 19 ans et moins de 16 ans : 10 licenciés au 31 décembre de la saison en cours sur les 2 catégories	En cas d'absence d'EDR ou EDR = 0, non-participation de l'équipe engagée en Promotion de R2 aux phases finales Régionales Retrait de points à l'équipe « une » sénior : -4 points par obligation non remplie -4 points si effectif EDR = 0 -2 points si effectif EDR < 8 -1 point si effectif EDR compris entre 8 et 15
Régionale 3	Ecole de Rugby : 15 licenciés(es)au 31 décembre de la saison en cours	En cas d'absence d'EDR ou EDR = 0, non-participation de l'équipe engagée en REGIONALE 3 aux phases finales Régionales Retrait de points à l'équipe « une » sénior : -4 points si effectif EDR = 0 -2 points si effectif EDR < 8 -1 point si effectif EDR compris entre 8 et 15

Aux fins de remplir ses obligations sportives dans les classes d'âge jeunes **(moins de 19 ans ou moins de 16 ans)**, une association dont l'équipe « une » Régionale évolue en **Régionale 1** peut se prévaloir de son **équipe féminine moins de 18 ans à XV ou à X en nom propre ou en rassemblement**, si elle est engagée en championnat. De la même manière, une association dont l'équipe « une » Régionale sénior évolue en **Régionale 2** peut se prévaloir d'un minimum de **5 licenciées** en catégorie **féminines moins de 18 ans**

Dérogation :

L'obligation de présenter une école de rugby ne s'applique pas aux associations situées dans une commune de moins de 10000 habitants, ou un canton de moins de 20000 habitants. (Statistique en vigueur selon l'INSEE)

*j. Règlement financier spécifique à la **Ligue des Hauts de France***

Le règlement financier spécifique à la ligue des Hauts de France sera consultable sur le site de la ligue des **Hauts de France** après validation par le comité directeur lors de la réunion du 18/08/2025.

*k. Application du Challenge Arbitrage pour la **Ligue des Hauts de France***

Le challenge arbitrage est détaillé dans les règlements généraux de la FFR. Trois changements majeurs sont à noter à compter de la saison 2025-2026 :

La date d'échéance de l'affiliation est avancée au **1er novembre**

Les **ACF âgés de moins de 17 ans**, ne seront pas comptabilisés pour la charte arbitrage

Le calcul du nombre de matchs à arbitrer pour le club est désormais calculé en multipliant par 10 le nombre d'arbitres exigés dans une compétition, soit pour les équipes évoluant en Régionales : **10 rencontres**

*l. Participation au championnat de France pour la **Ligue des Hauts de France***

Tout club ou entente qualifié pour le Championnat de France se doit d'y participer.

Les clubs qui ne se présenteraient pas au 1er tour du championnat de France se verront sanctionnés comme suit :

1. En cas de qualification pour le niveau de compétition supérieur, le club serait déchu de ce droit qui reviendrait à l'équipe suivante au classement
2. Le club serait pénalisé d'une amende de 1000 €

*m. Gestion des cas de refus d'évoluer au niveau de compétition acquis au titre des droits sportifs pour la **Ligue des Hauts de France***

Tout club ou entente qui manifesterait son souhait d'évoluer au niveau inférieur de compétition de celui acquis au titre des droits sportifs sera autorisé à évoluer au niveau inférieur.

Toutefois, le club ne sera pas autorisé à accéder à la finale du Championnat Régional, et par voix de conséquence ne pourrait prétendre à l'accession au niveau supérieur de compétition.

FFR

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Calendrier général

	Régionale 1	Réserves Régionale 1	Régionale 2	Réserves Régionale 2	Promotion de Régionale 2	Régionale 3	Réserves Régionale 3
SEPTEMBRE 2025							
07							
14							
21	A1	A1	A1	A1	A1	A1	J1
28	A2	A2	A2	A2	A2	A2	J2
OCTOBRE 2025							
05							
12	A3	A3	A3	A3	A3	A3	
19	A4	A4	A4	A4	A4	A4	J3
26							
NOVEMBRE 2025							
02							
09	A5	A5	A5	A5	A5	A5	J4
16	A6	A6	A6	A6	A6	A6	J5
23						A7	
30	REPLI	REPLI	REPLI	REPLI	REPLI		
DECEMBRE 2025							
07	A7	A7	A7	A7	A7	A8	
14	R1	R1	R1	R1	R1	REPLI	J6
21						A9	
28							
JANVIER 2026							
04							
11	R2	R2	R2	R2	R2	R1	J7
18	R3	R3	R3	R3	R3	R2	
25						R3	
FEVRIER 2026							
01	R4	R4	R4	R4	R4		J8
08	R5	R5	R5	R5	R5	R4	J9
15	REPLI	REPLI	REPLI	REPLI	REPLI	R5	REPLI
22							
MARS 2026							
01							
08	R6	R6	R6	R6	R6	R6	J10
15	R7	R7	R7	R7	R7	R7	
22							
29	Barrages 3 à 6	1/4	Barrages 3 à 6	1/4	Barrages 3 à 6	R8	FINALE aller
AVRIL 2026							
05	1/2 ALLER	1/2 ALLER	1/2 ALLER	1/2 ALLER	1/2 ALLER	REPLI	Classement
12	1/2 RETOUR	1/2 RETOUR	1/2 RETOUR	1/2 RETOUR	1/2 RETOUR	R9	FINALE retour
19							
26							
MAI 2026							
03	Finale HDF	Finale HDF	Finale HDF	Finale HDF	Finale HDF	Finale HDF	
10	Maintien R1		Accession R1		Accession R2	1/32	
17	1/32	1/32	1/32	1/8	1/32	1/16	
24	1/16	1/16	1/16	1/4	1/16	1/8	
31	1/8	1/8	1/8		1/8		
JUIN 2026							
07				1/2		1/4	
14	1/4	1/4	1/4	FINALE	1/4	1/2	
21	1/2	1/2	1/2		1/2	FINALE	
28	FINALE	FINALE	FINALE		FINALE		

II) Livret des compétitions

A. Régionale 1

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Régionale 1 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R.
- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule de 8 équipes
- Une phase finale Régionale :
 - Les 2 premiers de la phase qualificative sont directement qualifiés en ½ finales.
 - Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place disputeront des barrages donnant accès aux ½ finales
- Une phase finale de Championnat de France

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
RUGBY UNION DUNKERQUE LITTORAL	4531A
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	4608J
C LEO LAGRANGE ARMENTIERES	5473Z
RUGBY CLUB AUDOMAROIS	4546S
LE TOUQUET ETAPLES RUGBY CLUB	6907H
RUGBY OLYMPIQUE CLUB TOURQUENNOIS	4548U
RUGBY CLUB BETHUNOIS	4524T
RUGBY CLUB DE LAON	4537G

3) Format de la compétition

a. Phase qualificative

Les 8 associations sont réparties en 1 poule de 8 équipes

POULE 1
RUGBY UNION DUNKERQUE LITTORAL
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS
C LEO LAGRANGE ARMENTIERES
RUGBY CLUB AUDOMAROIS
LE TOUQUET ETAPLES RUGBY CLUB
RUGBY OLYMPIQUE CLUB TOURQUENNOIS
RUGBY CLUB BETHUNOIS
RUGBY CLUB DE LAON

Les équipes de la poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	**R1**	14/12/2025
A2	28/09/2025	**R2**	11/01/2026
A3	12/10/2025	**R3**	18/01/2026
A4	19/10/2025	**R4**	01/02/2026
A5	09/11/2025	**R5**	08/02/2026
A6	16/11/2025	**R6**	08/03/2026
A7	07/12/2025	**R7**	15/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	30/11/2025
REPLI 2	15/02/2026

A L'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 8 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

b. Phase finale

Les 2 premiers de la phase de qualification sont directement qualifiés pour les demi-finales

Les barrages d'accès aux demi-finales opposeront le 3ème au 6ème ainsi que le 4ème au 5ème

Le match de maintien en Régionale 1 opposera le 7ème au 8ème

Le vainqueur du match de maintien disputera le match d'accession à la Régionale 1 contre le vaincu de la finale de Régionale 2

- Les oppositions :

REGIONALE 1			
Barrages Accès aux Demi-Finales	***QF 1 :*** *L'équipe classée 3ème reçoit l'équipe classée 6ème* ***QF 2 :*** *L'équipe classée 4ème reçoit l'équipe classée 5ème* *En matchs secs le 29 mars 2026*	**Matchs de maintien**	*L'équipe classée 7ème contre l'équipe classée 8ème* *En matchs aller et retour les 29 mars et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez l'équipe classée 7ème à l'issue de la phase qualificative*
Demi-Finales	***DF1 :*** *L'équipe classée 1ère contre le vainqueur QF2* ***DF2 :*** *L'équipe classée 2ème contre le vainqueur QF1* *En matchs aller et retour les 05 et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification* *L'équipe vaincue des demi-finales la mieux classée de la phase régulière sera classée 3ème*	**Match de classement**	*Le vaincu QF1 contre le vaincu QF2* *En match sec le 12 avril 2026* *Le match se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification*
FINALE	*Les vainqueurs des demi-finales* *En match sec le 3 mai 2026*	**Barrage d'accession en régionale 1**	*Le vaincu de la finale de Régionale 2* ***Reçoit*** *Le vainqueur des matchs de maintien de Régionale 1* *En match sec le 10 mai 2026*

c. Qualifications en Championnat de France

Le tableau des qualifiés en Championnat de France prévoit la qualification de :

- 2 équipes en Championnat de France de Régionale 1
- 2 équipes en Championnat de France de Promotion de Régionale 1

Les équipes finalistes seront proposées pour participer au Championnat de France de Régionale 1

Les équipes demi-finalistes seront proposées pour participer au Championnat de France de Promotion de Régionale 1

Affectations pour la saison 2026/2027

- Promotion en Fédérale 3

L'équipe vainqueur de la finale du Championnat de Régionale 1 sera promu en Fédérale 3

- Relégation en Régionale 2

L'équipe vaincue du match de maintien opposant les équipes classées aux 7ème et 8ème place de la poule à l'issue de la phase qualificative sera reléguée en Régionale 2

- Composition de la Régionale 1 pour la saison 2026/2027

La compétition de Régionale 1 regroupera pour la saison 2026-2027, 8 associations :
- Les équipes de Régionale 1 classées de 2 à 6 à l'issue de la saison 2025-2026
- L'équipe reléguée de Fédérale 3 à l'issue de la saison 2025-2026
- L'équipe promue de Régionale 2 à l'issue de la saison 2025-2026
- L'équipe vainqueur du match de barrage d'accession

Dans le cas où 2 équipes des Hauts de France seraient reléguées de Fédérale 3, le barrage d'accession à la Régionale 1 ne sera pas maintenu, et les équipes classées 7ème et Huitième de régionale 1 seraient reléguées en Régionale 2

B. Réserves Régionale 1

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Réserve Régionale 1 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R.
- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule
- Une phase finale régionale : les équipes classées aux 8 premières places de la poule sont qualifiées pour la phase finale régionale qui débutera en quart de finale
- Une phase finale de Championnat de France

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
RUGBY UNION DUNKERQUE LITTORAL	4531A
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	4608J
C LEO LAGRANGE ARMENTIERES	5473Z
RUGBY CLUB AUDOMAROIS	4546S
LE TOUQUET ETAPLES RUGBY CLUB	6907H
RUGBY OLYMPIQUE CLUB TOURQUENNOIS	4548U
RUGBY CLUB BETHUNOIS	4524T
RUGBY CLUB DE LAON	4537G

3) Format de la compétition

a. Phase qualificative

- Les 8 équipes sont réparties en 1 poule

POULE 1
RUGBY UNION DUNKERQUE LITTORAL
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS
C LEO LAGRANGE ARMENTIERES
RUGBY CLUB AUDOMAROIS
LE TOUQUET ETAPLES RUGBY CLUB
RUGBY OLYMPIQUE CLUB TOURQUENNOIS
RUGBY CLUB BETHUNOIS
RUGBY CLUB DE LAON

Les équipes se rencontrent en match « aller » et « retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipes

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	**R1**	14/12/2025
A2	28/09/2025	**R2**	11/01/2026
A3	12/10/2025	**R3**	18/01/2026
A4	19/10/2025	**R4**	01/02/2026
A5	09/11/2025	**R5**	08/02/2026
A6	16/11/2025	**R6**	08/03/2026
A7	07/12/2025	**R7**	15/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	30/11/2025
REPLI 2	15/02/2026

A l'issue de la phase qualificative les équipes seront classées de 1 à 8 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la FFR

b. Phase finale

Toutes les équipes sont qualifiées pour la phase finale Régionale qui démarrera en quart de finale

Calendrier des phases finales

RESERVE REGIONALE 1			
Quarts de FINALE	***QF1 :*** *l'équipe classée 1ère reçoit l'équipe classée 8ème* ***QF2 :*** *l'équipe classée 2ème reçoit l'équipe classée 7ème* ***QF3 :*** *l'équipe classée 3ème reçoit l'équipe classée 6ème* ***QF4 :*** *l'équipe classée 4ème reçoit l'équipe classée 5ème* *En match sec le 29 mars 2026*		
Demi-Finales	***DF1 :*** *le vainqueur QF1 contre le vainqueur QF4* ***DF2 :*** *le vainqueur QF2 contre le vainqueur QF3* *En matchs aller et retour les 05 et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification*	**Match de classement**	***Play Down 1 :*** *Le vaincu QF1 contre le vaincu QF4* ***Play Down 2 :*** *Le vaincu QF2 contre le vaincu QF3* *En match sec le 05 avril 2026* ***Cla 5ème :*** *Vainqueurs des* ***Play Down*** ***Cla 7ème :*** *Vaincus des* ***Play Down*** *En match sec le 12 avril 2026* *Les matchs se joueront chez le mieux classé de la phase de qualification*
FINALE	*Les vainqueurs des demi-finales* *En match sec le 03 mai 2026*	*L'équipe vaincue des demi-finales la mieux classée de la phase régulière sera classée 3ème du championnat de réserves de régionale 1.*	

c. Qualifications en Championnat de France

Le tableau des qualifiés en Championnat de France prévoit la qualification de :

- 2 équipes en Championnat de France de réserves de Régionale 1

Les équipes finalistes seront invitées à participer au Championnat de France de réserves de Régionale 1

C. Régionale 2

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Régionale 2 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R.
- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule de 8 équipes
- Une phase finale régionale :
 - Les 2 premiers de la phase qualificative sont directement qualifiés en ½ finales.
 - Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place disputeront des barrages donnant accès aux ½ finales
- Une phase finale de Championnat de France

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
XV BAILLEULOIS	6552X
L'OVALE RACING CLUB MARQUETTOIS	5884W
OL MARCQUOIS RUGBY équipe 3	4541L
AMICALE DU RUGBY CALAISIEN	4542V
RUGBY CLUB VALENCIENNOIS	4549V
RUGBY OLYMPIQUE FLESSELLES	7073N
RUGBY CLUB DE THIERACHE	6978K
RUGBY CLUB MAUBEUGE	4542M

3) Format de la compétition

d. Phase qualificative

Les 8 associations sont réparties en 1 poule de 8 équipes

POULE 1
XV BAILLEULOIS
L'OVALE RACING CLUB MARQUETTOIS
OL MARCQUOIS RUGBY ***équipe 3***
AMICALE DU RUGBY CALAISIEN
RUGBY CLUB VALENCIENNOIS
RUGBY OLYMPIQUE FLESSELLES
RUGBY CLUB DE THIERACHE
RUGBY CLUB MAUBEUGE

Les équipes de la poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	**R1**	14/12/2025
A2	28/09/2025	**R2**	11/01/2026
A3	12/10/2025	**R3**	18/01/2026
A4	19/10/2025	**R4**	01/02/2026
A5	09/11/2025	**R5**	08/02/2026
A6	16/11/2025	**R6**	08/03/2026
A7	07/12/2025	**R7**	15/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	30/11/2025
REPLI 2	15/02/2026

A L'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 8 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

e. Phase finale

Les 2 premiers de la phase de qualification sont directement qualifiés pour les demi-finales

Les barrages d'accès aux demi-finales opposeront le 3ème au 6ème ainsi que le 4ème au 5ème

Le match de maintien en Régionale 1 opposera le 7ème au 8ème

Le vainqueur du match de maintien disputera le match d'accession à la Régionale 1 contre le vaincu de la finale de Régionale 2

- Les oppositions :

REGIONALE 2			
Barrages Accès aux Demi-Finales	***QF 1 :*** *L'équipe classée 3ème reçoit l'équipe classée 6ème* ***QF 2 :*** *L'équipe classée 4ème reçoit l'équipe classée 5ème* *En matchs secs le 29 mars 2026*	**Matchs de maintien**	*L'équipe classée 7ème contre l'équipe classée 8ème* *En matchs aller et retour les 29 mars et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez l'équipe classée 7ème à l'issue de la phase qualificative*
Demi-Finales	***DF1 :*** *L'équipe classée 1ère contre le vainqueur QF2* ***DF2 :*** *L'équipe classée 2ème contre le vainqueur QF1* *En match aller et retour les 05 et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification* *L'équipe vaincue des demi-finales la mieux classée de la phase régulière sera classée 3ème.*	**Match de classement**	*Le vaincu QF1 contre le vaincu QF2* *En match sec le 12 avril 2026* *Le match se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification*
		Barrage d'accession en régionale 1	*Le vaincu de la finale de Régionale 2* ***Reçoit*** *Le vainqueur des matchs de maintien de Régionale 1* *En match sec le 10 mai 2026*
FINALE	*Les vainqueurs des demi-finales* *En match sec le 3 mai 2026*	**Barrage d'accession en régionale 2**	*Le vaincu de la finale de Promotion de Régionale 2* ***Reçoit*** *Le vainqueur des matchs de maintien de Régionale 2* *En match sec le 10 mai 2026*

f. Qualifications en Championnat de France

Le tableau des qualifiés en Championnat de France prévoit la qualification de :

- 2 équipes en Championnat de France de Régionale 2

Les équipes finalistes seront proposées pour participer au Championnat de France de Régionale 2

Les équipes 3 ne sont pas autorisées à participer au championnat de France

Affectations pour la saison 2026/2027

- Promotion en Régionale 1

L'équipe vainqueur de la finale du Championnat de Régionale 2 sera promue en Régionale 1

- Relégation en Promotion de Régionale 2

L'équipe vaincue du match de maintien opposant les équipes classées aux 7ème et 8ème place de la poule à l'issue de la phase qualificative sera reléguée en Promotion de régionale 2

- Composition de la Régionale 2 pour la saison 2026/2027

La compétition de Régionale 2 regroupera pour la saison 2026-2027, 8 associations :
- Les équipes de Régionale 2 classées de 2 à 6 à l'issue de la saison 2025-2026

- L'équipe reléguée de Régionale 1 à l'issue de la saison 2025-2026
- L'équipe promue de Promotion de Régionale 2 à l'issue de la saison 2025-2026
- L'équipe vainqueur du match de barrage d'accession

Dans le cas où 2 équipes des Hauts de France seraient reléguées de Régionale 1, le barrage d'accession à la Régionale 2 ne sera pas maintenu, et les équipes classées 7ème et Huitième de régionale 2 seraient reléguées en Promotion de Régionale 2

D. Réserves Régionale 2

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Réserve Régionale 2 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Jeu à XV, possibilité d'application de la dérogation : jeu à XV, XII, X.
- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule
- Une phase finale régionale : les équipes classées aux 8 premières places de la poule sont qualifiées pour la phase finale régionale qui débutera en quart de finale
- Une phase finale de Championnat de France

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
XV BAILLEULOIS	6552X
L'OVALE RACING CLUB MARQUETTOIS	5884W
OL MARCQUOIS RUGBY équipe 4	4541L
AMICALE DU RUGBY CALAISIEN	4542V
RUGBY CLUB VALENCIENNOIS	4549V
RUGBY OLYMPIQUE FLESSELLES	7073N
RUGBY CLUB DE THIERACHE	6978K
RUGBY CLUB MAUBEUGE	4542M

3) Format de la compétition

g. Phase qualificative

- Les 8 équipes sont réparties en 1 poule

POULE 1
XV BAILLEULOIS
L'OVALE RACING CLUB MARQUETTOIS
OL MARCQUOIS RUGBY équipe 4
AMICALE DU RUGBY CALAISIEN
RUGBY CLUB VALENCIENNOIS
RUGBY OLYMPIQUE FLESSELLES
RUGBY CLUB DE THIERACHE
RUGBY CLUB MAUBEUGE

Les équipes se rencontrent en matchs « aller » et « retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipes

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	**R1**	14/12/2025
A2	28/09/2025	**R2**	11/01/2026
A3	12/10/2025	**R3**	18/01/2026
A4	19/10/2025	**R4**	01/02/2026
A5	09/11/2025	**R5**	08/02/2026
A6	16/11/2025	**R6**	08/03/2026
A7	07/12/2025	**R7**	15/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	30/11/2025
REPLI 2	15/02/2026

A l'issue de la phase qualificative les équipes seront classées de 1 à 8 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la FFR

h. Phase finale

Toutes les équipes sont qualifiées pour la phase finale régionale qui démarrera en quart de finale

Calendrier des phases finales

RESERVE REGIONALE 2			
Quarts de FINALE	***QF1 :*** *l'équipe classée 1ère reçoit l'équipe classée 8ème* ***QF2 :*** *l'équipe classée 2ème reçoit l'équipe classée 7ème* ***QF3 :*** *l'équipe classée 3ème reçoit l'équipe classée 6ème* ***QF4 :*** *l'équipe classée 4ème reçoit l'équipe classée 5ème* *En match sec le 29 mars 2026*		
Demi-Finales	***DF1 :*** *le vainqueur QF1 contre le vainqueur QF4* ***DF2 :*** *le vainqueur QF2 contre le vainqueur QF3* *En matchs aller et retour les 05 et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification*	**Match de classement**	***Play Down 1 :*** *Le vaincu QF1 contre le vaincu QF4* ***Play Down 2 :*** *Le vaincu QF2 contre le vaincu QF3* *En matchs secs le 05 avril 2026* ***Cla 5ème :*** *Vainqueurs des* ***Play Down*** ***Cla 7ème :*** *Vaincus des* ***Play Down*** *En matchs secs le 12 avril 2026* *Les matchs se joueront chez le mieux classé de la phase de qualification*
FINALE	*Les vainqueurs des demi-finales* *En match sec le 03 mai 2026*	*L'équipe vaincue des demi-finales la mieux classée de la phase régulière sera classée 3ème du championnat de réserves de Régionale 2.*	

i. Qualifications en Championnat de France

Le tableau des qualifiés en Championnat de France prévoit la qualification de :

- Le nombre d'équipes qualifiées en Championnat de France de réserves de Régionale 2 sera connu ultérieurement

Les équipes 4 ne sont pas autorisées à participer au championnat de France

E. Promotion de Régionale 2

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Promotion de Régionale 2 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R.
- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule de 8 équipes
- Une phase finale régionale :
 - Les 2 premiers de la phase qualificative sont directement qualifiés en ½ finales.
 - Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place disputeront des barrages donnant accès aux ½ finales
- Une phase finale de Championnat de France

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
CLERMONT CLUB RUGBY	4615S
RUGBY CLUB CHAUNOIS	4528X
DOUAI RUGBY OLYMPIQUE	5898L
RUGBY OLYMPIQUE CAMBRAISIEN	4527W
RUGBY CLUB DE MERU LES SABLONS	6540J
RACING CL ST QUENTINOIS	4547T
RUGBY CLUB FLANDRES LITTORAL NORD	7624R
RUGBY CLUB ANZINOIS	7106Z

3) Format de la compétition

j. Phase qualificative

Les 8 associations sont réparties en 1 poule de 8 équipes

POULE 1
CLERMONT CLUB RUGBY
RUGBY CLUB CHAUNOIS
DOUAI RUGBY OLYMPIQUE
RUGBY OLYMPIQUE CAMBRAISIEN
RUGBY CLUB DE MERU LES SABLONS
RACING CL ST QUENTINOIS
RUGBY CLUB FLANDRES LITTORAL NORD
RUGBY CLUB ANZINOIS

Les équipes de la poule se rencontrent en matchs « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	21/09/2025	**R1**	14/12/2025
A2	28/09/2025	**R2**	11/01/2026
A3	12/10/2025	**R3**	18/01/2026
A4	19/10/2025	**R4**	01/02/2026
A5	09/11/2025	**R5**	08/02/2026
A6	16/11/2025	**R6**	08/03/2026
A7	07/12/2025	**R7**	15/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	30/11/2025
REPLI 2	15/02/2026

A L'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 8 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

k. Phase finale

Les 2 premiers de la phase de qualification sont directement qualifiés pour les demi-finales

Les barrages d'accès aux demi-finales opposeront le 3ème au 6ème ainsi que le 4ème au 5ème

Le match de maintien en Régionale 1 opposera le 7ème au 8ème

Le vainqueur du match de maintien disputera le match d'accession à la Régionale 1 contre le vaincu de la finale de Régionale 2

- Les oppositions :

PROMOTION DE REGIONALE 2			
Barrages Accès aux Demi-Finales	***QF 1 :*** *L'équipe classée 3ème reçoit l'équipe classée 6ème* ***QF 2 :*** *L'équipe classée 4ème reçoit l'équipe classée 5ème* *En matchs secs le 29 mars 2026*	**Matchs de maintien**	*L'équipe classée 7ème contre l'équipe classée 8ème* *En matchs aller et retour les 29 mars et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez l'équipe classée 7ème à l'issue de la phase qualificative*
Demi-Finales	***DF1 :*** *L'équipe classée 1ère contre le vainqueur QF2* ***DF2 :*** *L'équipe classée 2ème contre le vainqueur QF1* *En matchs aller et retour les 05 et 12 avril 2026* *Le match retour se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification* *L'équipe vaincue des demi-finales la mieux classée de la phase régulière sera classée 3ème.*	**Match de classement**	*Le vaincu QF1 contre le vaincu QF2* *En match sec le 12 avril 2026* *Le match se jouera chez le mieux classé de la phase de qualification*
FINALE	*Les vainqueurs des demi-finales* *En match sec le 3 mai 2026*	**Barrage d'accession en régionale 2**	*Le vaincu de la finale de Promotion de Régionale 2* ***Reçoit*** *Le vainqueur des matchs de maintien de Régionale 2* *En match sec le 10 mai 2026*

l. *Qualifications en championnat de France*

Le tableau des qualifiés en Championnat de France prévoit la qualification de :

- 2 équipes en Championnat de France de Promotion de Régionale 2

Les équipes finalistes seront invitées à participer au Championnat de France de Promotion de Régionale 2

Affectations pour la saison 2026/2027

- Promotion en Régionale 2

L'équipe vainqueur de la finale du Championnat de Promotion de Régionale 2 sera promue en Régionale 2

- Relégation en Régionale 3

L'équipe vaincue du match de maintien opposant les équipes classées aux 7ème et 8ème place de la poule à l'issue de la phase qualificative sera reléguée en Régionale 3

- Composition de la Promotion de Régionale 2 pour la saison 2026/2027

La compétition de Promotion de Régionale 2 regroupera pour la saison 2026-2027, 8 associations :

- Les équipes de Promotion de Régionale 2 classées de 2 à 7 à l'issue de la saison 2025-2026

- L'équipe reléguée de Régionale 2 à l'issue de la saison 2025-2026

- L'équipe promue de Régionale 3 à l'issue de la saison 2025-2026

Dans le cas où 2 équipes des Hauts de France seraient reléguées de Promotion de Régionale 2, les équipes classées 7ème et 8ème seraient relégués en Régionale 3

F. Régionale 3

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Régionale 3 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R.
- Une phase qualificative : les 9 équipes sont réparties en 1 poule de 9 équipes
- Une phase finale régionale : avec accès direct en finale pour les 2 premiers de la Poule
- Une phase finale de Championnat de France

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
ASS ANCENS ELEVES DE LEFOREST	5928U
RUGBY CLUB NOYONNAIS	4673E
RASSEMBLEMENT CREPY EN VALOIS / PLESSIS-LAGNY	20252620070003RST
RUGBY CLUB AMANDINOIS	4545R
RUGBY CLUB HAZEBROUCK	4535E
RST. CHÂTEAU-THIERRY / SOISSONS / MONTREUIL AUX LIONS	20252620070004RST
ENTENTE SOMME	20252620070005RST
RUGBY CLUB LENS LIEVIN	7043F
RUGBY OLYMPIQUE FOURMISIEN	5929V

3) Format de la compétition

a. *Phase préliminaire*

Les 9 associations sont réparties en 1 poules de 9 équipes

REGIONALE 3
ASS ANCENS ELEVES DE LEFOREST
RUGBY CLUB NOYONNAIS
RASSEMBLEMENT CREPY EN VALOIS / PLESSIS-LAGNY
RUGBY CLUB AMANDINOIS
RUGBY CLUB HAZEBROUCK
RST. SOISSONS / CHATEAU THIERRY / MONTREUIL AUX LIONS
ENTENTE SOMME
RUGBY CLUB LENS LIEVIN
RUGBY OLYMPIQUE FOURMISIEN

Les équipes se rencontrent en matchs « aller » et « retour » selon le calendrier ci-après, soit 16 rencontres par équipe, réparties sur 18 journées

CALENDRIER DE LA PHASE PRELIMINAIRE R3			
A1	21/09/2025	**R1**	11/01/2026
A2	28/09/2025	**R2**	18/01/2026
A3	12/10/2025	**R3**	25/01/2026
A4	19/10/2025	**R4**	08/02/2026
A5	09/11/2025	**R5**	15/02/2026
A6	16/11/2025	**R6**	08/03/2026
A7	23/11/2025	**R7**	15/03/2026
A8	07/12/2025	**R8**	29/03/2026
A9	21/12/2025	**R9**	12/04/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	14/12/2025
REPLI 2	05/04/2026

A L'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 9 dans chacune des poules conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

b. Phase finale

Les 2 premiers de la poule sont qualifiés pour la finale de Régionale 3

Calendrier des phases finales de Régionale 3 :

REGIONALE 3	
FINALE	**Le 03 mai 2026 à Grande Synthe**

c. *Qualifications en Championnat de France*

Le tableau des qualifiés en Championnat de France prévoit la qualification de :

- 2 équipes en Championnat de France de Régionale 3

Les équipes finalistes de la Régionale 3 seront proposées pour participer au Championnat de France de Régionale 3

Les équipes classées 3ème et 4ème de la Régionale 3 à l'issue de la phase de qualification seront proposées pour participer au Championnat de France de Promotion de Régionale 3

d. Affectations pour la saison 2026/2027

- Composition de la Régionale 3 pour la saison 2026/2027

La compétition de Régionale 3 regroupera pour la saison 2026-2027

- L'équipe reléguée de Promotion de Régionale 2 à l'issue de la saison 2025-2026

- l'ensemble des équipes qui en feront la demande

G. Réserves de Régionale 3

1) Principes généraux

Pour la saison 2025/2026, la compétition de Réserves de Régionale 3 sera organisée de la façon suivante :

- Catégorie C : Compétitions de ***jeu à XV, XII et X*** avec règlement adapté F.F.R.
- Une phase qualificative : les 5 équipes sont réparties en 1 poule de 5 équipes
- Une phase finale régionale

2) Listes des équipes participantes

NOM CLUB	CODE CLUB
RUGBY OLYMPIQUE CLUB CARVINOIS	7015A
CLERMONT CLUB RUGBY 2	4615S
RUGBY OLYMPIQUE CAMBRAISIEN 2	4527W
RUGBY CLUB FLANDRES LITTORAL NORD équipe 2	7624R
RUGBY CLUB DE MERU LES SABLONS équipe 2	6540J

3) Format de la compétition

e. Phase préliminaire

Les 5 associations sont réparties en 1 poules de 5 équipes

Réserves de REGIONALE 3
RUGBY OLYMPIQUE CLUB CARVINOIS
CLERMONT CLUB RUGBY 2
RUGBY OLYMPIQUE CAMBRAISIEN 2
RUGBY CLUB FLANDRES LITTORAL NORD équipe 2
RUGBY CLUB DE MERU LES SABLONS équipe 2

Les équipes se rencontrent en matchs « aller » et « retour » selon le calendrier ci-après, soit 10 rencontres par équipe.

CALENDRIER DE LA PHASE PRELIMINAIRE R3			
A1	21/09/2025	**R1**	13/12/2025
A2	28/09/2025	**R2**	11/01/2026
A3	19/10/2025	**R3**	01/02/2026
A4	09/11/2025	**R4**	08/02/2026
A5	16/11/2025	**R5**	18/03/2026

DATES DE REPLI	
REPLI 1	14/02/2026

A L'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à 5 conformément à l'article 340 des règlements généraux de la F.F.R.

f. Phase finale

Les 2 premiers de la phase qualificative sont qualifiés pour la finale de Réserves de Régionale 3

Les équipes classées de 3 à 5 sont qualifiées pour le tournoi de classement.

Calendrier des phases finales de Régionale 3 :

RESERVES DE REGIONALE 3			
FINALE	*Les équipes classées 1ère et 2ème à l'issue de la phase de qualification se disputent la 1ère place* *En matchs aller et retour les 28 mars et 12 avril 2026*	**Tournoi de Classement**	*Les équipes classées de 3 à 5 à l'issue de la phase de qualification se rencontre* *En matchs secs les 19 mars, 4 et 12 avril 2026* *Les matchs se joueront chez le mieux classé de la phase de qualification*

g. ***Championnat de France***

- **Cette compétition étant ouverte à des équipes « une » ou « deux », celle-ci ne donnera pas accès au Championnat de France de Réserves R2-R3**

h. Affectations pour la saison 2026/2027

- Toutes les équipes « une » ou « deux » à l'exception des équipes évoluant en Régionale 1 ou en Régionale 2 peuvent s'engager en Championnat Réserves de Régionale 3

Annexes

Système d'accessions et relégations de la Ligue des **Hauts de France** à l'issue de la saison 2025/2026, en fonction du nombre de clubs de la Ligue des **Hauts de France**, rétrogradés ou relégués de Fédérale 3.

Clubs relégués de Fédérale 3	0	1	2
Pour la Régionale 1 – Ligue des Hauts de FRANCE			
Accèdent en Fédérale 3	1	1	1
Relégués de Fédérale 3	0	1	2
Relégués en Régionale 2	1	1	2
Accèdent de Régionale 2	2	1	1
Pour la Régionale 2 – Ligue des Hauts de FRANCE			
Accèdent en Régionale 1	2	1	1
Relégués de Régionale 1	1	1	2
Relégués en Promotion de Régionale 2	1	1	2
Accèdent de Promotion de Régionale 2	2	1	1
Pour la Promotion de Régionale 2 – Ligue des Hauts de FRANCE			
Accèdent en Régionale 2	2	1	1
Relégués de Régionale 2	1	1	2
Relégués en Régionale 3	1	1	2
Accèdent de Régionale 3	2	1	1
Pour la Régionale 3 – Ligue des Hauts de FRANCE			
Accèdent en Promotion de Régionale 2	2	1	1
Relégués de Promotion de régionale 2	2	1	1